

CCQ Mont-Valérien – Compte-rendu
 Deuxième réunion plénière
 le 8 décembre,
 à 18h30,
 en visioconférence.



Démocratie participative

| | | | |
|-----------------|-----------------------|---------------------------|--|
| Présents | Perrine COUPRY | Ghislain LE MASSON | |
|-----------------|-----------------------|---------------------------|--|

Conseil consultatif de quartier Mont-Valérien

| | | | |
|-----------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Présents | Yoann LAMARQUE | Claire KAHN | Colette KARAM |
| | Pascale ROLIN | Romy STEPNIOWSKI | Christian MILLET |
| | Maryvonne RIOU | Michel DUPIRE | Pascal ROUX |
| | Pauline DEMAZURE | Thierry PORTAL | Cyril de CARMANTRAND |
| Excusés | Alain CHEMOI | Hugues FAUCONNET | Jacques ABADIE |
| | Nicole PELLET | Adeline LANVIN | France LASSEUR |
| Absents | Bruno BOSC | Danielle GOMES | Fabienne THONET |
| | Pierre WALCKENAER | Thibaut TOULEMONDE | François PETER |
| | Xavier AUGER | Carole CIRON | Christophe RICHARD |

1 BUDGET PARTICIPATIF AVEC MADAME COUPRY, CONSEILLERE MUNICIPALE

Propositions d'implantation des urnes :

- Au sein des écoles, notamment l'école des Raguidelles (quartier Mont-Valérien) et l'école Edouard Vaillant (quartier Cité-Jardins) – pour action : les membres du CCQ (une session de la Mairie mobile est prévue devant l'école des Raguidelles le vendredi 12 février de 16h à 18h, soit juste avant la clôture de l'appel à idées le 15 février) ;



- Au sein de la résidence Caron (pour action : les membres lorsque le contexte sanitaire le permettra) ;
- Chez les commerçants (boulangerie de la place du marché Caron, quincaillerie rue Bombiger, commerces aux abords du carrefour de la Croix du Roy) – pour action : les membres du CCQ et notamment Madame ROLIN et Monsieur de CARMANTRAND ;
- Au sein des établissements recevant du public (maison de quartier des Sorbiers et piscine des Raguidelles) – pour action : le service Vie des quartiers ;

La localisation des urnes est mise à jour sur le site Internet de la Ville dans la rubrique dédiée au budget participatif : <https://www.suresnes.fr/budget-participatif-a-vos-idees/>

Proposition des membres :

- **Donner l'opportunité aux Suresnois de compléter le formulaire sur papier libre**
→ Il est préférable d'utiliser le formulaire papier dédié à cet effet afin que toutes les informations essentielles soient bien complétées.

② POINT VILLE

1. Civisuresnes

- Monsieur de CARMANTRAND souligne que la multiplication des canaux de communication (portail citoyen, applications CiviSuresnes et de la ville...) peut induire une perte d'informations.
→ Il est prévu en 2021 le déploiement d'une plateforme de démocratie participative qui pourrait centraliser différents canaux. Les membres du CCQ seront sollicités à ce sujet.
- Selon les membres du CCQ, certaines réponses apportées sur l'application manquent de pertinence.
→ Les membres sont invités à faire remonter au service Vie des quartiers les signalements pour lesquels la réponse leur semble incomplète.
- Monsieur MILLET précise que le délai annoncé d'enlèvement des dépôts sauvages (48h) ne reflète pas la réalité. En témoigne le dépôt sauvage situé au 100 rue des Nouvelles dont les déchets restent sur la voie publique bien plus longtemps que deux jours. Monsieur MILLET ajoute qu'un rappel à la loi vis-à-vis des contrevenants s'avère nécessaire.
→ Les membres du CCQ sont également invités à faire remonter au service Vie des quartiers les éventuelles problématiques rencontrées en

matière de délai. Le dépôt sauvage du 100 rue des Nouvelles a été inclus dans les points noirs répertoriés sur la ville. Ces derniers font l'objet d'un passage systématique de la benne tas sauvages. Un point sera fait sur le rappel à la loi lors de la prochaine réunion plénière.

2. La Mairie mobile

Propositions d'implantation de la Mairie mobile :

- Le matin, un jour d'école, devant l'école des Raguidelles ;
- Au niveau de la mappemonde de l'école de plein air (certains membres trouvent cependant l'endroit excentré) ;
- En face du centre de loisirs des Landes, esplanade de l'abbé Stock.

→ Il s'agit d'expérimenter différents emplacements. **La Mairie mobile sera installée le vendredi 12 février de 16h à 18h devant l'école des Raguidelles.** Au printemps, un déploiement sur l'esplanade de l'abbé Stock est prévu.

3. L'esprit de Noël à Suresnes

Monsieur ROUX propose de valoriser les initiatives individuelles consistant à illuminer balcons et jardins. Monsieur ROUX pense notamment à une maison dans le virage de la rue Cluseret particulièrement bien décorée.

→ Il est proposé une communication dans le Suresnes Mag et sur les réseaux sociaux (pour action : le service Communication).

Monsieur DUPIRE précise que la plateforme « Suresnes boutiques » est en phase de test et qu'une quinzaine de commerçants y sont référencés (90 commerçants sont ciblés à terme). La plateforme a depuis été lancée. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/decouvrez-maintenant-suresnes-boutiques/>

3 INFORMATIONS QUARTIER

→ Signalement des membres pour cette réunion plénière

Il est demandé un point sur la sécurité à Suresnes et notamment sur les cambriolages.

→ Il est proposé de faire venir Madame CONTREPOIS, Commissaire de police de Suresnes et Monsieur VIGNON, responsable de la Police Municipale, lors de la réunion plénière de janvier. Les membres sont invités à communiquer au service Vie des quartiers les sujets qu'ils souhaitent aborder à cette occasion afin que cette intervention soit la plus efficace possible.

Les accidents corporels
de 2013 à 2017



Monsieur ROUX demande si les problèmes de sécurité routière seront abordés lors de cette réunion et rebondit sur un courriel envoyé en 2019 et resté sans réponse. Monsieur ROUX alerte sur la dangerosité du carrefour de Lattre de Tassigny / Cluseret / Landes et précise que les automobilistes roulant sur le boulevard et venant de Rueil ont tendance à accélérer de manière à passer lorsque le feu est vert. Un violent accident a ainsi eu lieu en 2019 au niveau de ce carrefour. Monsieur Roux demande :

- un bilan d'accidentologie du boulevard de Lattre de Tassigny sur les 5 dernières années et la communication de ce bilan en CCQ → Les données les plus récentes (2013-

2017) en matière de sécurité routière sont disponibles sur le site Internet du Département des Hauts-de-Seine : <https://www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/missions-et-actions/transport-voirie/securite-routiere> Elles sont mises à jour chaque année à partir des informations communiquées par la Police Nationale. La carte ci-dessus, disponible sur le site Internet du Département, recense les endroits où des accidents ont eu lieu.

- l'organisation de contrôle de vitesse sur cette partie du boulevard → La Police Municipale organise des contrôles de vitesse fréquents à l'angle du boulevard Washington et de l'avenue du Professeur Léon Bernard. Il est demandé à la Police Municipale des contrôles de vitesse complémentaires à l'endroit identifié par Monsieur ROUX. Il est également demandé au service Voirie un comptage de vitesse sur une semaine afin d'avoir une idée de la vitesse moyenne des véhicules sur ce tronçon du boulevard.
- la baisse de la vitesse autorisée sur le boulevard de Lattre de Tassigny (30 km/h contre 50 actuellement) ou un feu à l'entrée du virage → pour action : le service Voirie en fonction du comptage de vitesse (en lien avec le Département des Hauts-de-Seine, propriétaire du boulevard) – le sujet sera mis à l'ordre du jour de la réunion plénière de janvier.

Madame KARAM (en écho aux remarques déjà formulées par Monsieur ABADIE et d'autres membres du CCQ) alerte quant à elle sur la dangerosité du carrefour boulevard de Lattre de Tassigny / rue des Bons raisins. Les

automobilistes ne voient pas les cyclistes arriver depuis la piste cyclable. → Pour action : le service Voirie (le fonctionnement de la piste cyclable sera abordé à l'occasion des ateliers organisés dans le cadre du plan vélo).

Les membres du CCQ souhaiteraient comprendre les tenants et les aboutissants de la densification du quartier et de la disparition des espaces verts, notamment des jardins entourant les pavillons. Ils souhaiteraient également que soit abordée la disparition de certains commerces, très utiles, dans le haut de Suresnes.

→ Les réglementations urbanistiques sont disponibles sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/urbanisme-et-environnement/reglementation-durbanisme/> La question de la densification sera notamment abordée dans le cadre des réflexions autour de la stratégie urbaine de la Ville à 20 ans.

→ Un groupe de travail sur le commerce est constitué.

Les membres du CCQ signalent la présence de végétaux gênant le passage rue Arthème Genteur et boulevard de Lattre de Tassigny, à l'angle de la rue Cluseret → pour action : services Voirie et Parcs et jardins

④ EVOLUTION DES INSTANCES DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

1. Représentant du CCQ au sein de la commission Suresnes durable

Monsieur ROUX est désigné comme représentant au sein de la commission. La première réunion de la commission aura lieu le 7 janvier 2021, de 18h30 à 20h en visioconférence.

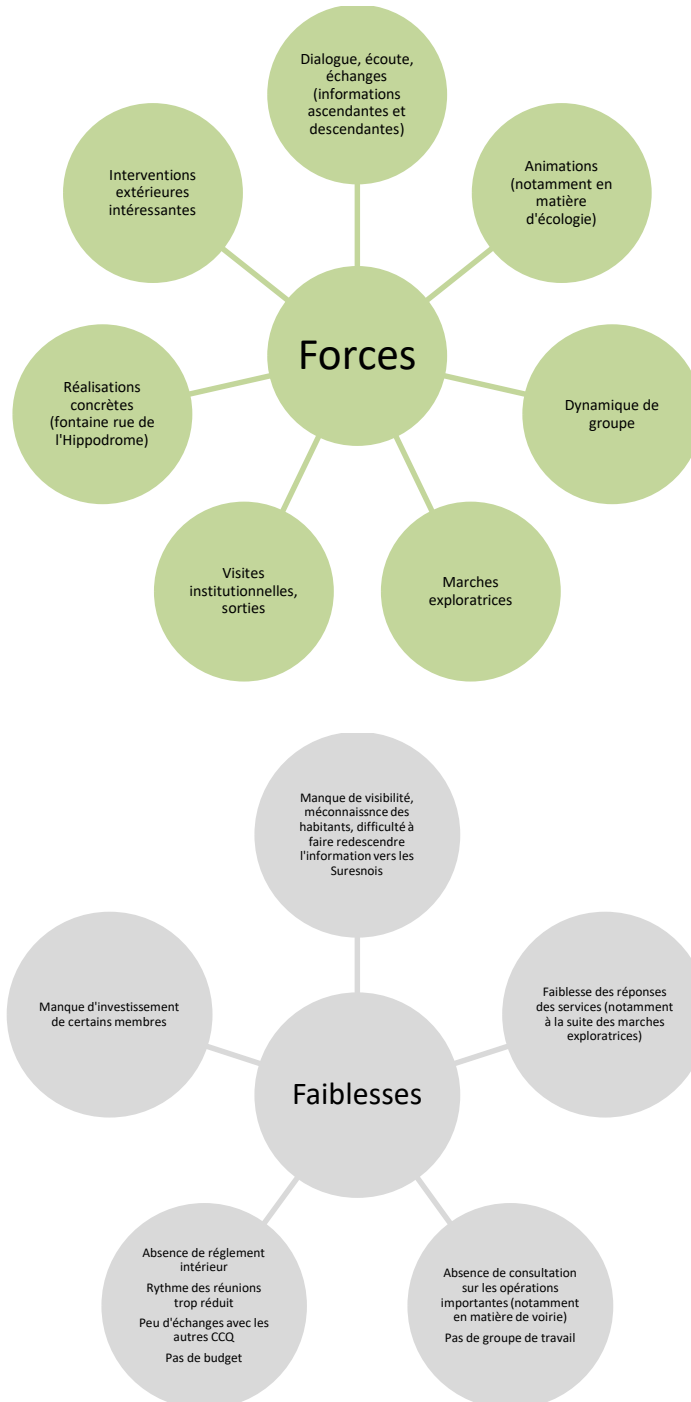
2. Groupes de travail

- Groupe de travail sur le commerce : Monsieur MILLET, Madame KAHN, Madame ROLIN, Monsieur DUPIRE souhaitent en faire partie.
- Groupe de travail sur les mobilités : Monsieur ROUX est partie prenante.

Il n'est pas obligatoire de faire partie d'un groupe de travail. Les membres le souhaitant sont invités à le faire savoir.

3. Forces et faiblesses des CCQ

8 membres du CCQ sur 27 se sont exprimés sur le sujet. Les membres ne l'ayant pas encore fait sont invités à faire part au service Vie des quartiers des forces et faiblesses qu'ils ont identifiées.



Monsieur LAMARQUE et Madame COUPRY souhaitent aux membres du CCQ de très bonnes fêtes de fin d'année et leur donnent rendez-vous le jeudi 21 janvier, de 19h à 21h, pour la prochaine réunion plénière. Cette dernière aura lieu en présence de Madame CONTREPOIS, Commissaire de police de

Suresnes et de Monsieur VIGNON, responsable de la Police Municipale. Les membres sont invités à faire part de leurs questions au service Vie des quartiers en amont de cette réunion.